



Calendrier des permanences d'OPAH communautaire

1^{er} semestre : de septembre 2019 à décembre 2019

Des travaux pour améliorer votre logement ? La SPL du Velay tient à votre disposition des permanences sans rendez-vous dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour vous apporter les informations nécessaires sur les financements disponibles et leurs conditions. Les permanences ont lieu tous les jeudis de 8h30 à 10h30 aux lieux suivants :

	Lieu de permanence (de 8h30 à 10h30)
SEPTEMBRE 2019	
Jeudi 5 septembre (semaine 36)	Mairie de Craponne/Arzon (salle Justice de paix)
Jeudi 12 septembre (semaine 37)	Mairie de Loudes
Jeudi 19 septembre (semaine 38)	Mairie de Vorey/Arzon (salle du conseil)
Jeudi 26 septembre (semaine 39)	Le Puy-en-Velay, local situé 34 rue Pannessac
OCTOBRE 2019	
Jeudi 3 octobre (semaine 40)	Mairie d'Allègre (salle du conseil)
Jeudi 10 octobre (semaine 41)	Mairie de Bains
Jeudi 17 octobre (semaine 42)	Mairie de Rosières (salle des expositions)
Jeudi 24 octobre (semaine 43)	Le Puy-en-Velay, local situé 34 rue Pannessac
Jeudi 31 octobre (semaine 44)	Pas de permanence
NOVEMBRE 2019	
Jeudi 7 novembre (semaine 45)	Mairie de la Chaise Dieu (à partir de 9h00 exceptionnellement)
Jeudi 14 novembre (semaine 46)	Solignac/Loire, salle polyvalente située rue de l'ancienne voie ferrée
Jeudi 21 novembre (semaine 47)	Mairie de Vorey/Arzon (salle du conseil)
Jeudi 28 novembre (semaine 48)	Le Puy-en-Velay, local situé 34 rue Pannessac
DECEMBRE 2019	
Jeudi 5 décembre (semaine 49)	Craponne/Arzon, Maison de services au public (MSAP) située Place de la Gare
Jeudi 12 décembre (semaine 50)	Mairie de Loudes
Jeudi 19 décembre (semaine 51)	Mairie de Rosières (salle des expositions)
Jeudi 26 décembre (semaine 52)	Le Puy-en-Velay, local situé 34 rue Pannessac

En cas de difficultés, veuillez contacter :

La SPL du Velay
04.71.02.52.52